

Matière en vue du master droit des affaires

Par **etudlun**, le **23/07/2021** à **17:45**

Bonjour, je rentre en L3 la rentrée prochaine, et je dois dès à présent faire un choix parmi les matières. Je voudrais donc solliciter votre avis.

Je dois choisir deux TD obligatoires parmi :

Droit commercial / Propriété des PP / **Contrats spéciaux** / International Public / **Relation individuelle du travail** / Théorie des Liberté fondamentales

Ensuite je dois choisir 3 cours parmi 12 :

Droit commercial

Droit de la construction et l'urbanisme

Droit de la preuve

Droit de la propriété des PP

DI public (j'aimerais bien prendre celui-là mais je pense pas que ce soit une bonne idée)

Organisations syndicales et relations prof

Relations individuelles du travail

Sociologie du droit et de la justice

Le reste, ce sont des cours d'histoire du droit que je ne prendrais pas, je trouve que d'un point de vue orientation, ça ne sert pas à grand chose. J'ai mis en gras, les cours que je devrais prendre selon moi, mais n'hésitez pas à me dire si je me trompe

Pour info les 3 cours obligatoires sont les suivants : Contrats spéciaux, droit processuel, Théorie des LF.

Je vous remercie pour votre aide, je veux vraiment faire les bons choix :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/07/2021** à **08:08**

Bonjour

Pour les matières à TD : Droit commercial + Contrats spéciaux

Pour les matières sans TD : Les deux matières de droit social (Relations individuelles + organisation syndicale). En troisième j'hésite entre droit de la construction et droit de la propriété des PP.

Par **joaquin**, le **24/07/2021** à **10:15**

Bonjour,

Ok avec isidore sauf peut-être pour la 3eme option (s'il s'agit bien de poursuivre en master droit des affaires). Excusez mon ignorance : mais c'est quoi droit de propriété des PP ?? S'il s'agit des droits de propriété industrielle, commerciale, (brevets, droits d'auteurs, marques etc...) Il me semble que cette matière peut-être intéressante en droit des affaires. Par contre, droit de la construction, c'est bien pour un master notarial ou droit immobilier, Mais en droit des affaires ??

Joaquin

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/07/2021** à **11:11**

Il me semble que PP doit désigner la propriété industrielle et commerciale.
J'invite Etudlin à nous confirmer cela

Dans mon M2 droit des affaires il y avait des cours de droit de la construction mais peu de cours de propriétés industriel et commerciale
Cela dit, l'un des directeurs était un spécialiste du droit de l'immobilier donc ceci explique cela.

Au final, je vais rejoindre Joaquin. Si PP = propriété industrielle et commerciale, alors c'est bien de le prendre en matière sans TD.

Par **etudlun**, le **25/07/2021** à **18:32**

Merci pour vos réponses, il s'agit de droit de la propriété des personnes publiques (désolé j'aurais dû le préciser d'emblé).

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/07/2021** à **07:39**

Bonjour

Dans ce cas, ça change tout !

De ce fait il faut revenir à mon premier message :

Commercial et contrats spéciaux avec TD.

Les deux matières de droit social + construction en sans TD.

PS : Il n'y aura pas de cours de droit des sociétés ?

Par **joaquin**, le **26/07/2021** à **08:36**

Bonjour,

"PS : Il n'y aura pas de cours de droit des sociétés ? "

Oui bizarre. C'est un cours de droit fondamental en droit des affaires. C'est peut être inclu dans "droit commercial" ?

Joaquin

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/07/2021** à **09:48**

Oui j'espère que le cours de droit commercial comprends l'étude du droit des sociétés, sinon ça risque d'être compliqué pour postuler en Master de droit des affaires.

Dans ma fac, le droit commercial s'étudie sur un semestre en LD2.

Puis en LD3, 1er semestre : droit commun des sociétés

2nd semestre : droit spécial des sociétés

Dans le cas de la fac d'Etudlun, je crains qu'il n'y ait un manque. En effet admettons que la matière droit commercial se décompose de la façon suivante :

- Droit commercial à proprement dit au premier semestre
- Droit des sociétés au second

Étudier le droit des sociétés sur un seul semestre ça me paraît compliqué. J'assure les TD dans ma fac avec 10 séances pour chaque semestre et je peux vous garantir que ce n'est pas de trop. Je me retrouve même obligé de faire un tri surtout en droit spécial (je laisse un peu de côté les commandites pour accorder plus du temps aux SAS, SARL mais aussi aux SCI notamment pour les montages sur l'immobilier de l'entreprise).

Autre option possible, dans le fac d'Etudlun le droit des sociétés ne seraient étudiés qu'en M1 ...

Ce serait bien de pouvoir voir la plaquette.

Par **etudlun**, le **26/07/2021** à **15:35**

Bonjour, il n'y a pas de cours de droit de sociétés au S5, peut être qu'il y en aura un au S6 mais je n'ai pas encore la plaquette. En ce qui concerne les matières en TD, je dois obligatoirement en choisir 2 parmi les 3 matières (sur les 12) que j'ai choisies en CM. Donc si je prends droit commercial en TD, je dois la prendre en CM.

Du coup le choix sera le suivant :

- droit commercial général (CM + TD) (je sais pas si le "général" inclut du droit des sociétés)
- Relations individuelles du travail
- Organisations syndicales et relations professionnelles
- Contrats spéciaux (CM obligatoire + TD)
- Droit processuel
- théorie des libertés fondamentales

Merci beaucoup pour vos réponses, ça m'aide bcp.

Je viens de regarder, il y a bien du droit des sociétés au S6/

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/07/2021** à **08:17**

Bonjour

Oui regardez bien ! Si le droit des sociétés est totalement absent de votre formation cela risque de vous poser des problèmes pour la suite.

Par **etudlun**, le **27/07/2021** à **14:26**

au second semestre, il y a bien du droit des sociétés (j'ai le choix entre un parcours de droit privé et un autre de droit public).

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/07/2021** à **14:30**

C'est rassurant ! (Même si je trouve qu'un seul semestre pour étudier le droit des sociétés, c'est un peu court).

Bonne continuation